

Octobre Rose
2019



Sommaire

Le mot du Maire

Les informations
municipales

Les associations

L'agenda

[ISSN2270-3217]

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

L'équipe municipale, à laquelle vous avez bien voulu nous accorder votre confiance en mars 2014, arrive bientôt au terme du mandat que vous lui avez confié.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer récemment nos dernières réalisations, à savoir la salle omnisports, route de Saint-Sixte, et le jardin public « Denise Baratz », rue Lacèbe et dont vous trouverez les détails page suivante.

En ce qui concerne les futures élections de mars 2020 (15 et 22 mars) nous vous informons que, depuis que la commune a dépassé le seuil de 1000 habitants, le panachage des listes n'est plus possible. Il vous faudra voter liste entière sous peine de vote nul (loi du 17 mai 2013).

Enfin merci de noter que les vœux de la municipalité auront lieu samedi 11 janvier à 17h30 au Foyer Beaujardin.

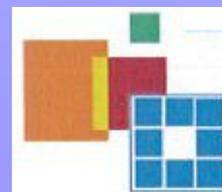
Le Maire,
Jean-Jacques PLO



D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR



Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

Inauguration de la Salle Omnisports

Le vendredi 20 septembre a eu lieu l'inauguration de la salle Omnisports en présence notamment de Mme la Préfète, Béatrice Lagarde, Mme la Sénatrice, Christine Bonfanti, les conseillers départementaux, Mme Louise Cambournac (qui représentait également le Président de l'Agglomération d'Agen) et M. Rémi Constans, M. le Maire de St Nicolas de la Balerme, Jean-Marie Robert, les présidents d'associations, de nombreux caudecostois et caudecostoises.

Les bâtiments ont été acquis en 2013 pour accueillir le centre technique municipal. La salle utilisée auparavant comme magasin a été réhabilitée en 2018 et 2019 pour regrouper en un seul lieu, à la fois accessible et économe en énergie, les activités physiques et sportives proposées par diverses associations Caudecostoises (gymnastique, yoga, danse, gym douce pour les aînés), mais aussi, au vu sa situation géographique, de servir éventuellement de salle annexe d'activités pour les enfants de notre école (qui reçoit actuellement 158 enfants). La Municipalité a vendu les locaux de la rue Capus où se déroulaient auparavant ces activités (organisées pour la plupart au 1^{er} étage) afin d'éviter un recours à l'emprunt et assurer l'auto financement du projet. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 211 232,36 € H.T.

Grâce aux subventions de l'Etat (DETR, 30%), de l'Agglomération d'Agen (FST 28 %), et du Ministère de la Transition écologique et solidaire (CEE 29%) par le biais de l'Agglomération d'Agen, la mairie a pu financer ce projet.



Inauguration du Jardin Public Denise BARATZ



Le 17 septembre, le Conseil Municipal a délibéré pour nommer « le jardin public Denise Baratz ». Pourquoi ?

En 1941, Denise Baratz, institutrice âgée de 20 ans, est nommée à son premier poste d'enseignante à l'école laïque de Caudecoste. Elle s'implique dans la Résistance en cachant des armes et des munitions sous l'estrade de son bureau et porte secours et assistance à la famille Krako qui fuyait l'Allemagne. La famille est composée de Siegfried et Hélène, de leurs enfants Edgar, travaillant dans une ferme, Alice, élève de Mlle Baratz, et Renée, alors âgée de quelques mois. Mlle

Baratz cache Renée dans son logement de fonction au 1^{er} étage de l'école. Afin de lui éviter de pleurer, elle place l'enfant dans un berceau devant une armoire munie d'une glace. La famille Krako a survécu à l'exception de Siegfried, arrêté en 1943 puis déporté au camp de concentration de Dachau où il fût exécuté.

Suite aux démarches entreprises par Alice et Renée auprès de l'Etat d'Israël, Denise Baratz a reçu en 2009 la médaille de « Juste parmi les Nations », plus haute distinction honorifique pour une personne non juive.

Son nom est inscrit au Mémorial de Yad Vachem, dans l'allée des Justes à Jérusalem.

En 2010, Denise Baratz a été élevée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Par conséquent, nous avons eu l'immense plaisir de retrouver Renée Krako épouse Pégart qui a inauguré le jardin public. L'émotion était présente. Bravoure et humilité sont les grandes qualités de Mlle Baratz dont nous pouvons prendre exemple.

Plan de circulation du centre-bourg

Grâce à l'Agglomération d'Agen, nous avons pu bénéficier de l'expertise, du financement et de la mise en place d'un plan de circulation au centre-bourg (Caudecoste intra-muros).

L'entreprise Aximum a réalisé la peinture au sol et la pose de panneaux.

La création du blason de Caudecoste sur la voirie aux entrées du centre bourg a été réalisée par le service technique évitant ainsi des frais supplémentaires.

Désormais, les piétons sont davantage sécurisés par les nouvelles zones de circulation limitée à 30 km/h sur le chemin de rondes et 20 km/h à l'intérieur de la bastide (où les piétons sont prioritaires).



Elections

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 07 février 2020 sur les listes électorales. Je ne sais pas ou plus si je suis inscrit(e), que faire ?

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site gouvernemental suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous devrez renseigner votre identité et la commune où vous pensez être inscrit(e). Si vous n'apparaissez pas, c'est que vous n'êtes pas inscrit(e).

Pour être électeur, vous devez :

- soit être français ou soit être membre d'un autre pays de l'Union Européenne (vote pour les élections européennes et municipales uniquement),
- Avoir 18 ans au plus tard le veille du 1^{er} tour de scrutin ou du 2^{ème} tour de scrutin (nouveau),
- Avoir une attache avec la commune : domicile, résidence, qualité de contribuable local en qualité de gérant ou associé majoritaire (SARL, SNC, SA, SCA ou SAS uniquement),
- Avoir ses droits civiques.

Vous pouvez vous inscrire :

- ⇒ à l'accueil de la mairie,
- ⇒ par internet sur le site www.service-public.fr onglet « Papiers -Citoyenneté », sélectionnez « Elections », ligne « inscription sur les listes électorales », sélectionnez votre situation (exemple : nouvelle inscription),
- ⇒ par correspondance depuis le site de la commune www.caudecoste.fr, rubrique « Démarches », ligne « Services Publics », 8ème ligne « Liste électorale », cliquez sur le lien du formulaire d'inscription (texte bleu), vous pouvez télécharger le cerfa 12669*02

ATTENTION : les demandes par mail sont aujourd'hui irrecevables.

Dans tous les cas, vous devrez fournir :

- une preuve de votre identité : Carte Nationale d'Identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de 5 ans ou carte vitale avec photo, permis de chasse avec photo, carte d'invalidité ou de mobilité inclusion avec photo, ...
- une preuve du domicile / résidence : attestation ou facture de moins de 3 mois (eau, électricité, gaz ou téléphone fixe), abonnement internet, bulletin de salaire, assurance habitation, quittance de loyer **non manuscrite**, redevance ordures ménagères, impôts... ou une preuve de votre qualité de gérant de société ou d'associé majoritaire.



1^{er} Budget Participatif du Lot et Garonne : l'occasion de passer à l'action !

*E*n décidant de confier aux habitants les clés d'une partie de son budget, le Conseil départemental permet aux Lot-et-Garonnais de participer directement à la transformation du territoire et de donner vie à leurs idées.

Le Conseil départemental a décidé de mobiliser une enveloppe de 1 million d'euros en investissement pour soutenir des initiatives proposées par les Lot-et-Garonnais, dont 10 % réservés aux projets jeunes. Le dépôt d'idée peut se faire de manière individuelle ou collective (association, collectif, entre voisins, entre élèves...). Toutefois, sa réalisation devra être assurée par une association.

Vous proposez, vous votez !

Pour être recevable, le projet doit relever des compétences départementales (culture et patrimoine, environnement et cadre de vie, mobilité, numérique et innovation, solidarités ou sport), servir l'intérêt général et porter sur des dépenses d'investissement (aménagement, achat d'équipements...).

Ainsi, parmi les exemples envisageables, on peut citer le renouvellement d'équipements sportifs, l'achat d'un bus connecté pour les seniors, l'acquisition de matériel pédagogique ou encore l'équipement d'une salle en défibrillateurs...

Les projets seront classés selon les catégories :

- par canton
- avec un label « projet jeune » pour ceux déposés par les 11 - 20 ans
- avec un label « projet Lot-et-Garonne » pour les projets de portée départementale.

Ces projets seront ensuite soumis, à partir du 3 avril, au vote des Lot-et-Garonnais qui choisiront les 3 projets qu'ils jugent les plus utiles pour le territoire.

A l'issue du vote (5 mai 2020), toutes les catégories seront récompensées en fonction du classement et du montant alloué à chaque idée, de sorte qu'au moins un projet pour chacun des 21 cantons sera réalisé.



La contribution du budget participatif devra couvrir en totalité la réalisation envisagée, à hauteur de 25 000 € maximum pour les projets jeunes et de 50 000 € maximum pour les autres catégories.

Un dépôt d'idée par internet ou papier

Le Département a mis en place une plateforme dédiée (www.initiativecitoyenne47.fr) pour permettre le dépôt de l'idée, ouvert jusqu'au 31 janvier. Vous avez également la possibilité d'utiliser les formulaires et urnes de dépôt disponibles à l'Hôtel du Département, dans votre Mairie ou dans les collèges.

Vous avez une idée ou un projet pour votre Département ? Alors passez à l'action ! Règlement complet et informations sur www.initiativecitoyenne47.fr

Contact : Service « Démocratie participative » du Conseil départemental par téléphone 05 53 69 41 28 ou par courriel initiativecitoyenne@lotetgaronne.fr

Agence Postale Communale

Petit rappel aux usagers de notre Agence Postale Communale, veuillez bien affranchir vos envois, afin d'avoir un bon service de distribution. Tarifs 2019 :

Poids jusqu'à	Lettre suivie	Lettre prioritaire	Lettre verte	Lettre économique
20g	1,28€	1,05€	0,88€	0,86€
100g	2,16€	2,10€	1,76€	1,72€
250g	3,92€	4,20€	3,52€	3,44€
500g	5,68€	6,30€	5,28€	

Horaires d'ouverture de l'agence : mardi au samedi de 8h45 à 11h30. La levée du courrier est à 12h. La boîte aux lettres est réservée aux courriers uniquement (les déchets doivent être jetés dans les poubelles publiques de la Place Armand Casse).

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement de la 4^{ème} période 2019 a débuté le 1^{er} septembre et s'achèvera le 31 décembre 2019. Sont concernés les filles et les garçons nés de septembre 2003 à décembre 2003.

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

Bibliothèque

La bibliothèque vous informe qu'à compter de janvier 2020, les horaires changeront :

Lundi : de 10h à 12h, Mercredi : de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30, Vendredi de 16h à 18h30,

Samedi de 10h à 12h, les semaines impaires.

Coordonnées de la bibliothèque : rue de l'hôpital - 05 53 66 58 10 pointlecture.caudecoste@laposte.net
Le responsable, Jean-Louis Chapelet

AUTRES INFORMATIONS

Permanence Eau de Garonne



Afin d'informer et d'aider les usagers d'Eau de Garonne, un conseiller vous accueille tous les 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h30 sur la Place Armand Casse. Les prochaines permanences auront lieu les 12 novembre et 10 décembre 2019, 14 janvier, 11 février, 10 mars et 14 avril 2020.

Par arrêté, il est donc interdit le 2^{ème} mardi du mois de se garer sur la place Armand Casse entre la mairie et la salle des cornières pour permettre au minibus de se garer et d'accéder au réseau électrique de la salle des cornières. Le minibus mesure 12 mètres avec la rampe d'accessibilité et occupe 4 places.

M. le Maire a autorisé les agents du service de collecte et traitement de l'Agglomération d'Agen à diffuser leur calendrier de fin d'année auprès des habitants de la commune en novembre et décembre 2019.

Ecole primaire Jean Couture

LA RENTREE

Cette année, l'école accueille 157 élèves avec une forte affluence en PS (23 élèves). La rentrée s'est faite en musique et au boulot !!!!! Une nouvelle maîtresse est arrivée, Mme Aline ANDRIEU en GS/CP.

Les projets de classe :

- «Au pays de la forêt, de l'art et des artistes », projet départemental initié par CAROLE MASO, conseillère pédagogique en arts visuels. Les classes de Mmes PLANQUES, GAGNE- BARIBAUD et REGADE participent à ce projet autour de la littérature et de la peinture.
- Les GS/CP vont réaliser un « défi anglais » et iront le 14 octobre, avec les CE1/CE2 au relais du halage : course relais, arts visuels et chants au programme.
- Les élèves de MM GIRARD et LAFFITTE partent le 30 octobre au hameau des étoiles à Fleurance pour observer les étoiles .Cette sortie, programmée l'année dernière, avait dû être reportée. Ils participent aussi à un cycle rugby dans le cadre de la coupe du monde au JAPON avec des intervenants de l'école de rugby Entente Layrac - Caudecoste.
- M GIRARD va entamer une correspondance avec Noémie LARROCHE, enseignante partie enseigner en LOUISIANE.
- Les classes élémentaires ont aussi un projet sur la programmation avec SCRATCH (logiciel mathématique).
- La classe de MS/GS participera aux rencontres musicales. La classe est allée au MUSEE D'AGEN pour une visite atelier, elle aussi prévue l'année dernière et reportée.

ECOLE NUMERIQUE RURALE : la commune étant éligible à ce plan national, les enseignants et la mairie ont élaboré un projet et ont demandé : un vidéo -projecteur interactif pour la classe de MS/GS, une classe mobile de dix tablettes et des robots pour travailler sur la programmation. Le coût total Hors Taxe est de 12 967 €, 50 % à la charge de la commune et 50 % à la charge du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le matériel est arrivé à l'école et l'équipe enseignante remercie la Mairie, notamment Mme LESPES qui s'est beaucoup investie pour que notre école accède à tous ces outils qui apportent un plus à l'enseignement dans une école rurale. Je précise que les outils informatiques sont des outils comme les manuels. Ils sont utilisés à des fins pédagogiques et non comme un repli quand le travail est terminé.

Merci à la Mairie pour l'intérêt qu'elle porte à l'école.

Merci à l'association des parents d'élèves qui, grâce à ses actions, a pu nous faire un don de 2 700 €. Je vous engage à vous rapprocher de ses représentants. Sur les 116 familles que compte l'école, ce sont 4 ou 5 personnes qui font vivre l'APE !!!

La directrice

LES ASSOCIATIONS

Tennis Club

La saison 2020 a démarré. L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 6 septembre dans le club house. Les projets 2020 sont nombreux : Tournois de jeunes homologués, Smashies, TMC Hommes et TMC Dames, Engagements des équipes : 2 équipes jeunes et 2 équipes adultes pour les rencontres départementales et 2 équipes adultes pour les rencontres régionales, Tournoi de Beach tennis., Tournoi interne pendant les vacances de Noël., Raquettes FFT

L'école de tennis fonctionne depuis le 15 septembre pour les jeunes à partir de 6 ans ; renseignements au **06 99 54 42 07**

Tarifs pour la saison 2020 : Jeune, 30 €, Adulte, 35 €.

Une nouveauté : à partir du mois de mars 2020 les enfants nés en 2014 pourront essayer le tennis tous les mercredis à 15 h. Pensez à réserver, le nombre de places est limité.

A tous ceux qui veulent essayer de taper dans la balle : Venez nous rejoindre

Les mercredis à partir de 10 h pour les plus jeunes (7/11 ans),

à partir de 16 h pour les dames et à partir de 18 h pour les hommes.

Les samedis à partir de 10 h pour les jeunes (7/18 ans).

Bonne reprise à tous et bon tennis.

Pour le bureau, Danielle Delpech



Association Culturelle de Caudecoste

Les différents Ateliers proposés par l'ASSOCIATION CULTURELLE DE CAUDECOSTE (ex AL2CI) ont tous repris leur activité

- YOGA : le jeudi de 19h à 20h15 ou le vendredi de 10h30 à 11h45 dans la nouvelle Salle Omnisports.

90 €/trimestre ou 240€/l'année*

- PEINTURE : le mercredi de 18h à 20h dans la salle sous les cornières. 252€/l'année*

- ANGLAIS : le jeudi de 18h30 à 19h30 dans la salle sous les cornières. 225€/l'année*

* Payable en 3 fois.

- SOUTIEN A L'INFORMATIQUE : Certains mardis de 14h30 à 16h30 à la bibliothèque. 10 € la séance.

- CUISINE à LA TABLE DE MICHEL DUSSAU par groupe de 6 participants

Un mercredi ou un samedi par mois. 45 € la séance.

- UNE NOUVEAUTE : CUISINE avec COOK AID par groupe de 4 personnes

Une fois par mois ou plus. 30 € la séance

Pour plus d'informations vous pouvez contacter

Dany au 06 18 00 25 37 ou Christiane au 06 77 71 18 59.

Site internet : <https://asso-culturellecaudecoste.jimdo.com>

FOYER BEAUJARDIN

Section Patrimoine et Culture

MUSEE



Bel été pour le patrimoine caudecostois avec au bout d'un long cheminement le retour du Calice dans la bastide. Pour mémoire, cet objet cultuel sacré nous a été donné par le prince de Conti en 1666 par testament et en réparation des crimes et dévastations qu'il avait fait subir au village suite au siège de 1652.

Ce calice d'une grande valeur historique et mémorielle a été classé au titre des monuments historiques en 1961 et mis en dépôt par sécurité au musée d'Agen.

Avec l'aide de la DRAC Aquitaine, du Conseil Départemental et des conservateurs du patrimoine notre dossier a abouti au bout de trois années d'efforts et d'études de faisabilité. Il est exposé dans une vitrine sécurisée par une alarme au musée de la bastide.

Le samedi 6 juillet nous avons, au cours d'une fête, organisé ses retrouvailles avec l'église le temps d'une cérémonie religieuse patronnée par Monseigneur l'évêque Herbreteau et le père Carrière.

Les mousquetaires de Calida Costa et le spectacle nocturne sous la houlette de Janouille en ont fait une journée mémorable avec un public étonné et ravi.

Merci à eux, à tous les bénévoles des associations et à Séverine la maîtresse d'œuvre d'un succulent repas avec son équipe.

Le calice peut être vu lors de l'ouverture du musée le samedi de 10h à 12h. Le musée a fermé ses portes le samedi 5 octobre pour l'hiver, il rouvrira début avril 2020.



EXPOSITIONS

Les dernières expositions de Céline Zorzenone et Christine Giffard ont été de véritables réussites avec des œuvres remarquables qui ont eu du succès auprès du nombreux public.

Le vernissage du vendredi 11 octobre a fait la part belle aux gravures de Serge et Françoise Cabannes. Cet art graphique n'est pas assez reconnu alors qu'il était jadis un art majeur. A découvrir jusqu'au 27 octobre. Ensuite, de décembre à fin février, nous présenterons des collections de fossiles prêtées par des passionnés. Une plongée dans la préhistoire la plus ancienne jusqu'au néolithique il y a 5000 ans.

Espérons que cela intéressera les classes de l'école.

Le responsable Roland DABOS

Soleil d'Or

Le club « Soleil d'Or » a repris ses activités le jeudi 5 septembre, avec loto/belote l'après-midi tous les 15 jours et le remue ménage le mardi après-midi lui aussi tous les 15 jours.

Le bureau propose une sortie le samedi 16 novembre au cabaret de l'Ange bleu à Bordeaux. Déjeuner et spectacle l'Odyssée au programme.

Nous organiserons un concours de belote le mardi 10 décembre à la salle des fêtes du village et notre assemblée générale aura lieu le samedi 4 janvier 2020.

Pour tous renseignements contacter Huguette Maffais au 06 16 04 66 32 ou Béatrice au 06 78 293 293.

Rejoignez-nous dans la bonne ambiance pour passer de bons moments ensemble.

Le bureau

ADMR La Maison des Pitchons

Une nouvelle année a commencé avec de nouveaux projets.

Comme grand thème, nous aurons : " L'environnement", afin de sensibiliser les enfants à l'importance de préserver la nature et de les guider à adopter les bons gestes.

Le centre organise une **Bourse aux jouets** ainsi qu'un petit marché de Noël. L'événement aura lieu le dimanche 8 décembre de 9h à 19h au stade. Restauration sur place.



Concernant les vacances de Noël, le centre sera fermé du mercredi 25 décembre au 1^{er} janvier 2020 inclus. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année.

L'équipe du Centre de Loisirs

Gymnastique Volontaire



Une bonne rentrée pour la gym!

Depuis le mardi 10 septembre l'association de gymnastique volontaire caudecostoise propose 2 cours par semaine, le mardi à 14h30 pour la gym douce et le mardi à 20h30 pour la gym tendance dans notre nouvelle et jolie salle omnisports!

Nous avons toujours besoin de nouveaux adhérents donc n'hésitez pas à venir essayer, il est toujours temps! Si vous avez entre 14 et 99 ans, vous êtes les bienvenus! Même vous messieurs! Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux!

Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements : l'animatrice Fanny Delpech [06.84.13.74.49](tel:06.84.13.74.49) ou la Présidente Christelle Caunes [06.82.61.31.85](tel:06.82.61.31.85).

F. DELPECH

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Caudecoste a tenu son assemblée générale le jeudi 26 septembre 2019 à 20h30 à la salle des associations du village.

Nous tenons tout d'abord à remercier la canicule de cet été 2019 qui nous a conduit à reporter la fête dans l'enceinte de l'école, et faire ainsi de cette cour un lieu de partage festif entre enfants, familles et instituteurs. Nous remercions les parents, qui ont participé à l'auberge espagnole improvisée pour l'occasion, ainsi que la mairie, le centre de loisirs, la cantine, les instituteurs pour leurs aides diverses.

Lors de l'A.G., nous avons évoqué les projets de l'année à venir et nous espérons donner envie aux parents de participer. Nous organiserons une tombola avec des produits de Noël, une vente de sapins, un loto (le 1^{er} Février 2020), la kermesse, le goûter de Noël et celui de Carnaval, et le DVD de l'année.

L'APE est l'association de tous les parents. Il n'y a pas d'adhésion financière et de fait les parents en font partie. Son but est de proposer des événements qui permettront de récolter des fonds pour des projets de l'école.

Nous invitons donc tous ceux qui le désirent à venir nous rencontrer pour proposer de nouvelles idées, participer aux actions et ainsi créer des liens et faire vivre l'école où grandissent nos enfants.

<http://www.facebook.com/caudecoste.ape/>

Section Récré Culturelle

La section théâtre de Caudecoste fait sa rentrée et reprend le chemin des répétitions. Le spectacle/cabaret 2020 est très prometteur.

De l'émotion, du rire, des surprises.

Tout est réuni pour vous offrir un spectacle de qualité que nous aurons le plaisir de vous présenter le **28 mars 2020** salle du foyer Beaujardin.



Les Petites Mains



Après avoir clôturé leur année autour d'une auberge espagnole conviviale et dans la bonne humeur le 3 juillet dernier, les couturières de l'association des Petites Mains tenaient leur assemblée générale le 25 septembre dernier. La reprise des ateliers s'est faite dès le 1^{er} octobre. L'association organisera un **loto le 8 novembre** prochain à la salle des fêtes de Caudecoste. De nombreux lots seront à gagner ! Bons d'achats, Pièce montée, jambon et canards gras ! Un carton 100 % canards !!

L'assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié qui caractérise bien cette association animée par Marie Terles, sa générosité, la passion de la couture qu'elle partage et transmet à chacune !

Trophée du bénévolat et de l'engagement citoyen

Le Conseil Départemental a organisé le premier trophée du bénévolat pour honorer les membres particulièrement méritants des associations.

Jean Louis CHAPELET, notre sympathique et dévoué responsable du point lecture et membre de plusieurs associations a reçu un diplôme au cours d'une cérémonie à l'espace François Mitterrand de Boé le 30 septembre 2019.

Félicitations et merci à Jean-Louis pour son engagement.



L'agenda

02 novembre : Soirée Halloween avec DJ Jeff organisée par l'AOCB au Foyer Beaujardin.

Menu adulte 15 €, menu enfant 7 €.

Concours de déguisement. Concours de sculpture sur citrouille. Réservation obligatoire auprès d'Elsa 06 09 27 25 98 ou de Morgane 07 69 20 56 85 avant le 28 octobre.

08 novembre : Loto au Foyer Beaujardin, organisé par Les Petites Mains.

11 novembre : Cérémonie de commémoration à 11h30, place Armand Casse.

Décembre à février : exposition de fossiles à la Galerie des Consuls.

8 décembre : bourse aux jouets et marché de Noël au Foyer Beaujardin organisés par le Centre de Loisirs.

11 janvier : Vœux à la population au Foyer Beaujardin à 17h30.

1^{er} février : Loto de l'APE au Foyer.

28 mars : Spectacle cabaret au Foyer Beaujardin, organisé par la section théâtre.

ETAT CIVIL

En application du Règlement Général de la Protection des Données et des recommandations de la CNIL, le consentement préalable des personnes concernées est obligatoire pour toute diffusion des données d'état civil.

Nous pouvons toutefois vous informer du nombre d'actes : 7 naissances, 3 mariages, 4 décès.

La commune s'associe à la joie des parents, des mariés et à la peine des familles.

Le prochain bulletin paraîtra la 1^{ère} quinzaine de mars 2020.
Date limite de réception des articles à publier : 28 février 2020.